



AUTHENTI'CITY

Province de Liège
Arrondissement de Verviers

Commune de spa
SPA/D.IV.22/2022/001



Wallonie

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'Asbl « Enseignement secondaire spécialisé libre St Edouard », représentée par Madame Alda GREOLI et dont les bureaux se trouvent à 4987 STOUMONT, Route de l'Amblève n° 88.

Le bien concerné est situé à 4900 Spa, Rue Adolphe Bastin n° 30, cadastré division unique, section G n° 449 n2, 449 p2 et 449 m2.

Le projet consiste **en la mise en conformité du bâtiment et l'aménagement du 2^{ème} étage dans le cadre du programme Prioritaire de Travaux (suppression des passerelles extérieures non conformes et adaptation des sorties de secours via les escaliers extérieurs existants, isolation des combles par l'intérieur et rénovation de la dalle du 2^{ème} étage par l'intérieur)** et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation aux normes du Guide Régional d'Urbanisme (GRU) - Règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite (PMR).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête auprès du service de l'Urbanisme de la Ville de SPA, Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA.



En raison de la lutte contre la pandémie de Covid-19, **la consultation du dossier se fera UNIQUEMENT sur rendez-vous**. Celui-ci doit être pris **au plus tard 24 heures à l'avance** auprès de Monsieur Frédéric FONDEUR, Chef de service administratif Urbanisme, téléphone : 087/79.53.77, mail : frederic.fondeur@villedespa.be ou auprès de Monsieur Gaël VANDESCHRIK, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, téléphone : 087/79.53.98, mail : urbanisme@villedespa.be

L'enquête publique est ouverte le 01/02/2022 et clôturée le 15/02/2022

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA

- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@villedespa.be

- remises, via la boîte aux lettres ou le service Accueil de l'Administration, à Monsieur VANDESCHRIK, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, dont le bureau se trouve au service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Spa.

L'enveloppe ou le courrier portera la mention : **SPA/D.IV.22/2022/001**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période **sur rendez-vous** auprès de Monsieur VANDESCHRIK (087/79.53.98 et urbanisme@villedespa.be), Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : service de l'Urbanisme, Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA, le 15 février 2022, à 11 heures.

Le Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur VANDESCHRIK dont le bureau se trouve au service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Spa.